

LES AVANTAGES À ÊTRE PARTENAIRE RÉGULIER



Être partenaire de la SACQ, c'est contribuer au développement et à la diffusion des arts visuels dans la région de Québec.

1- Page « Partenaires » Site Web de la SACQ

Présence annuelle sur la page Partenaires sur le site web de la SACQ <http://www.sacquebec.com/partenaires>

⇒ Votre logo / Avec hyperlien de votre site Web associé à votre logo*

2 - Publicité *Merci aux partenaires* (sous le modèle de la page <http://www.sacquebec.com/partenaires>)

Sur notre page Facebook, un Merci spécial à nos partenaires avec leur logo* est présenté à plus de 2000 abonnés

⇒ 2 fois par année - parutions automne et printemps

3- Infolettre - 10 fois par année

- Bulletin d'information sur les activités de la SACQ et de ses membres
 - Disponible sur le site de la SACQ à l'année -> 6500 utilisateurs par année
 - Annonce sur la page d'accueil de la SACQ (www.sacquebec.com) -> Page vue plus de 7 000 fois par année
 - Infolettre complète à cette adresse <https://www.sacquebec.com/infolettre>
 - Information de sa sortie par courriel aux membres et amis de la SACQ (plus de 400 personnes) -> 10 fois par année
 - Annonce et promotion de sa sortie sur notre page Facebook (plus de 2000 abonnés) -> 10 fois par année
- ⇒ Votre logo au bas de chaque infolettre avec hyperlien vers votre site internet

4 - Annonces publicitaires (4 lignes de textes avec hyperlien de votre site Web, à recevoir le mois précédent la sortie)

Diffusion à 3 endroits :

- Page Merci aux partenaires avec votre logo
 - Page Activités des membres sous la rubrique annonce (<https://www.sacquebec.com/activites-membres>)
 - Page Facebook de la SACQ (plus de 2000 personnes suivent cette page)
- ⇒ Possibilité jusqu'à 4 publicités par année

Forfaits - Partenaires SACQ

* 300 \$ par année Option 1-2-3-4 (logo)

* 200 \$ par année Option 1-2-3 (logo)

100 \$ par année Option 1-2 (mention)

Renseignements : Louise Hudon sacq.partenaires@gmail.com